

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabrication J E E P	Type CJ-6 (limousine) (A partir du No du châssis J5M84DE.....)	Fiche d'homologation N° CH 0442 27
--	----------------------------------	--	---------------------------------------

Constructeur JEEP CORPORATION, International Division, Detroit, Michigan (USA)
 Identification "J.M84DE" préfixe au No du châssis. - (2ème chiffre du préfixe = millésime)

Plaquette constr. à gauche, sur l'auvent, dans le compartiment du moteur
 N° du châssis à droite, latéralement, sur le longeron, au-dessus du supp. AR du ressort (frappé par l'importateur)
 Ident. du moteur "E" à droite, latéralement, sur le bloc, devant le distributeur d'allumage
 Importateur princ. AVROSOLI & CO, Automobile, Militärstrasse 106, 8004 Zurich
 Véhicule homologué J5M84DE007343 Signes fixes dans code du type J.M84DE.....

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique, sur demande assistance hydraulique
 Transmission mécanique synchr. + boîte complém. route/terrain
 Nombre de vitesses 4 x 2 Entraînement toutes roues *)
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues; AR= soupape proportionnelle; sur demande assistance par dépression
 Frein auxiliaire circuits 1 et 2 du frein de service
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, s. roues AR, pédale
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin séparée

Moteur
 Marque A M C Type E
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant B Position avant
 Retroidies eau Nombre cylindr. 6
 Alésage 95,25 Course 88,9
 Cylindrée 3799 CV-impôt 19,34
 Puissance en CV 90 SAE-net à 1/min 3050
 Bruit 79 dB(A) à 1/min 3050
 Silencieux l = 430 x 240 x 135 mm
 Mesure des gaz OCE= 1,0 % à 700 t/min / ECE 15 **)
 Déparasitage OCE annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie
 limousine
 Nombre de portes 2 + 1 arrière Indic. vit km/h
 Ceintures sécurité oui Rétroviseur 1/int. + 2/ lat.
 Cale - Attelage sur demande
 Antivol verrouillage de la direction S)

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	740	780	1520
Charge utile	50	585	635
Poids total	790	1365	2155
Garantie fabr.			2155
Dimens. pneus	11 78 - 15	11 78 - 15	(Variantes
Ply/bar	4 / 2,3	4 / 2,3	voir
Charge	1500	1500	remarques)
pour V max	150	150	

Nombre de places 1 8 av 2 centre ar 6

Dimensions
 Int. ext.
 Longueur 1450 4080 Empattements 2640 /
 Largeur 910/1470 1610 /
 Hauteur 1180 1910 Voie sv 1310 ar 1270
 Porte à faux lat. - Voies sv - ar -
 av 590 ar -
 ar 620 850 Braquage g 11800 d 11700

Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein 680
 Garantie poids de l'ensemble (remorque avec frein) 6800
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 100 km/h
 Vitesse maximale testée km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Equipement	
Feux de route	SEALED BEAM DOT 6014 GE
Feux de croisement	SEALED BEAM DOT 6014 GE +)
Feux de position	76 SAE IST RP 68
Feux rouges	SAE AI ST-I 471 GROTE §)
Feux stop	1d. §)
Clignoteurs	av 76 SAE IST RP 68 ; AV=compl. §) ar voir feux rouges
Catadioptrés	av _____ ; AV+AR=compl.ar I (E) §)
Feux de gabarit	av _____ ; AV+AR=compl.ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	1/ à gauche, combiné
Easule-glace	2/ balais _____ avec/sans lave-glace
Avertisseurs	SPARTON SA

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	J E E P CJ-6		
Homologation N°	CH 0442 27		
Carrosserie	limousine		
Places	total 8	avant 2	2
Poids à vide	1520	Carburant	B
Charge utile	635	CV-impôt	19,34
Poids total	2155	Cylindrée	3799

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Entraînement : sur toutes les roues, les roues avant étant déclenchables.
- ** Mesure des gaz: satisfait aux prescriptions selon le règlement 15 (essai B), une vignette n'est pas exigée (LFEM No 33520).
- + Espace entre les feux de croisement admis selon lettre de la Div. féd.de pol. du 9.1.70.

§) Modifications par l'importateur:

- un autocollant doit indiquer de manière durable la puissance des feux rouges/stop/clignoteurs (18/5 W);
- les clignoteurs avant latéraux sont débranchés (clignotent alternativement);
- catadioptrés: ceux d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires I (E);
- des bavettes sont montées à l'arrière;
- un verrouillage de la direction est monté;
- lorsque le véhicule est équipé d'une fixation pivotante pour la roue de réserve, la distance entre cette dernière et la partie supérieure de la traverse arrière doit être d'au moins 200 mm.

A noter dans le permis de circulation:

- N'est admis que pour le transport de charges basses.

Lieu et date de l'homologation

Zurich, 9.4.75

Homologation fédérale des types de véhicules